

N° DEL/2026-071

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 27 avril 2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à 20 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BACHELLERIE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

Date de convocation : 21 avril 2026

PRESENTS (35)

Délégués titulaires (35) : M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BARDOT Claude, M. BEYNE Bertrand, Mme BONIAU DUPARAY Marie, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CERDA Dominique, M. CHABANIER Vincent, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme DUBREUCQ Marion, M. FAUGERAS Nicolas, M. FERRÉ Charles, M. GROUSSET David, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LANOT Gérard, M. LE VAILLANT Bertrand, M. OLIVEIRA Mathieu, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, M. PONS Clément, Mme RIVET Murielle, M. ROGER Étienne, M. TAGUET Jean-Marie, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VILLA Olivier, Mme VINCENT Séverine, Mme VITRAC Maryse, M. ZANETTI Fernand.

Délégués suppléants : /.

ABSENTS EXCUSES

Mme AGNOUX Fabienne, M. CHAUMEIL Romain, Mme FORYS Claire, Mme SUAUX Marie-Laure.

Pouvoirs (4) :

Mme AGNOUX Fabienne a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. PETIT Christophe,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme SUAUX Marie-Laure a donné procuration à M. VILLA Olivier.

Secrétaire de séance : Clément PONS.

Objet : Représentants au sein du Collège du Groupe d'Action Locale du Pays Haute-Corrèze Ventadour

M. le Président rappelle que le collège du Groupe d'Action Locale du Pays Haute-Corrèze Ventadour, chargé de mettre en œuvre le programme européen LEADER, est composé de :

- 11 membres titulaires et autant de suppléants pour Haute Corrèze Communauté,
- 2 membres titulaires et autant de suppléants pour la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières.

Il se réunit au sein du Comité Unique de Concertation (CUC) pour examiner les dossiers de demande de subvention au titre du programme Leader, analyser leur opportunité au regard de la stratégie de développement du territoire et décider de l'attribution de l'aide du FEADER pour chacun d'entre eux.

Il convient d'en désigner les représentants.

Compte tenu de l'adéquation entre le nombre de candidat et le nombre de postes à pourvoir, le Conseil Communautaire prend acte de la désignation des délégués suivants :

- Délégués titulaires :

M. Jean-Louis BACHELLERIE,
M. Charles FERRÉ,

- Délégués suppléants :

M. Jean-Pierre VALADOUR,
M. Nicolas CONTINSOUZA.

Pour représenter la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières au sein du Collège du Groupe d'Action Locale du Pays Haute-Corrèze Ventadour.

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 28 avril 2026**

Le Président



Carrefour de
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Jean-Louis BACHELLERIE